



La luzerne en Champagne-Ardenne

ENQUÊTE **AGROLUZ⁺** 2016

(Résultats de l'enquête réalisée en 2016 sur la récolte 2015)

Consultez la synthèse de l'enquête et accédez à votre comparatif personnalisé :
<http://www.agroluzplus.fr/>



■ PRÉFACE

L'enquête annuelle AGROLUZ+ existe depuis 3 ans déjà. Cette enquête remplace avec succès les anciennes enquêtes papier « pratiques culturelles ». Le nouveau dispositif permet de remplir le formulaire très rapidement et de vérifier la cohérence des informations (contrôle automatique des unités, vérifications croisées entre les questions, etc.). Pour rappel, l'enquête AGROLUZ+ poursuit deux objectifs principaux :

- permettre à chaque producteur, en sélectionnant des filtres personnalisés (zone géographique, usines, type de production), de comparer ses résultats aux moyennes et quarts supérieurs et inférieurs du panel sélectionné, et ainsi identifier les zones de progrès.
- collecter (sans intérêts marchands) une information fiable, harmonisée et de qualité afin de suivre l'évolution des pratiques ainsi que disposer de données tangibles pour soutenir des dossiers de développement et de soutien de la filière luzerne auprès des pouvoirs publics.

Le présent document est une version résumée de l'enquête AGROLUZ+ 2016 pour la zone Champagne-Ardenne. Il vous permettra de conserver sur un document papier toutes les données de référence de la campagne luzerne 2015. Cette synthèse est une photographie des pratiques agronomiques, qui décrit les itinéraires techniques et résultats de la totalité de l'échantillon des agriculteurs ayant répondu à l'enquête. Elle comporte des moyennes et écart-types sur la région, elle n'est pas une description à l'échelon local.

Pour plus de détails, si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez vous rendre sur la page <http://www.agroluzplus.fr/> pour consulter la synthèse interactive ou construire votre comparatif personnalisé à partir de vos propres données.

Vous pouvez aussi donner votre avis sur l'enquête en ligne à l'adresse email coopdefrancedeshy@agroluzplus.fr. Ce sont vos témoignages qui nous aideront à améliorer l'outil AGROLUZ+!

Je tiens à remercier vivement les 380 agriculteurs qui ont contribué à ce travail en acceptant d'y consacrer un peu de leur temps.

Claude PANNET
Agriculteur, Président du CERA – Comité Exécutif Recherche Agronomique



■ SOMMAIRE

UN DOCUMENT ISSU D'AGROLUZ+	P 7
CONDITIONS DE CAMPAGNE ET PRODUCTION	P 8
VARIÉTÉS	P 10
CONDITIONS DE SEMIS	P 11
FUMURE	P 13
TRAVAIL DU SOL	P 15
PROTECTION PHYTOSANITAIRE	P 18
SPÉCIFICITÉ PAR COOPÉRATIVES	P 20
ASPECTS ÉCONOMIQUES	P 21
EN CONCLUSION ET À RETENIR	P 23
NOTE DE CONJONCTURE	P 24

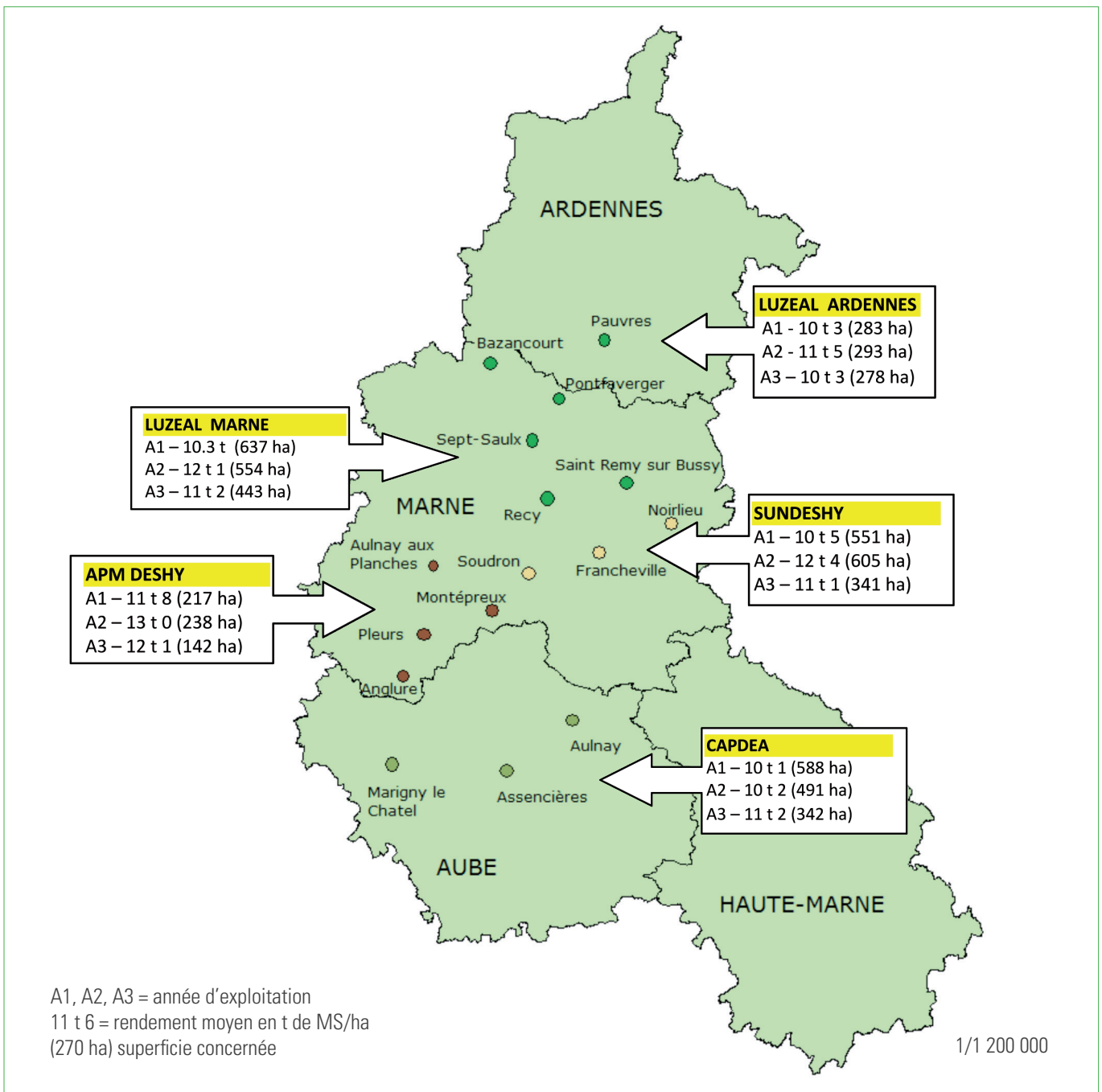
UN DOCUMENT ISSU D'AGROLUZ+

La zone de production enquêtée à partir de l'outil AGROLUZ+ couvre en Champagne-Ardenne, les secteurs d'APM Déshy (51), CAPDEA (10), LUZEAL (08 et 51) et SUNDESHY (51).

Cette synthèse comptabilise 566 parcelles pour 5779 hectares. La répartition par année de production est la suivante : 209 parcelles en 1^{ère} année de production (2200 ha) avec leurs itinéraires d'implantation, 212 parcelles en 2^{ème} année (2100 ha) et 145 parcelles en 3^{ème} année (1475 ha).

Figure 1 :

Répartition des rendements selon les coopératives champardennaises et les années de production des luzernières pour la campagne 2015



■ CONDITIONS DE CAMPAGNE ET PRODUCTION

Le climat de la campagne 2014-2015 en Champagne-Ardenne

Conditions climatiques de semis 2014

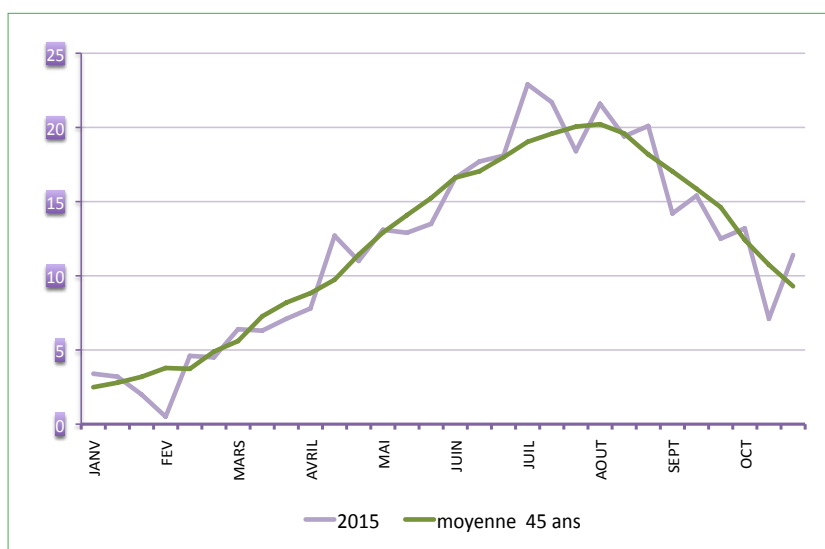
L'été 2014 a été très favorable aux jeunes semis. Les luzernes ont bénéficié de semis précoces, d'une humidité permanente des sols permettant une levée rapide et de l'absence de trop fortes températures.

Conditions climatiques en 2015

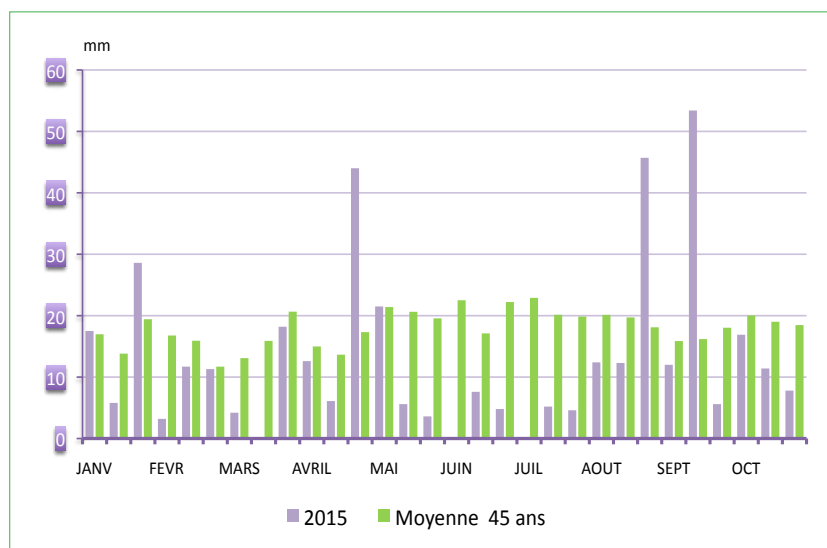
Le printemps et l'été 2015 ont été particulièrement chaud, avec des températures supérieures à la moyenne lors de la 2^{ème} décennie d'avril, la 1^{ère} et 2^{ème} décennie de juillet, ainsi que la 1^{ère} et dernière décennie d'août.

Les températures élevées ont été accompagnées d'une pluviométrie exceptionnellement faible durant toute la période estivale. En effet, seuls 30 mm d'eau sont relevés entre le 10 mai et le 1^{er} août 2015 sur la station de Vatry (51). Le retour à la normale des pluviométries a lieu à partir du 15 août. La situation est équivalente dans tous les territoires du département.

Graphique 1 :
Températures moyennes décadaires (Vatry 2015)



Graphique 2 :
Pluviométrie décadaire (Vatry 2015)



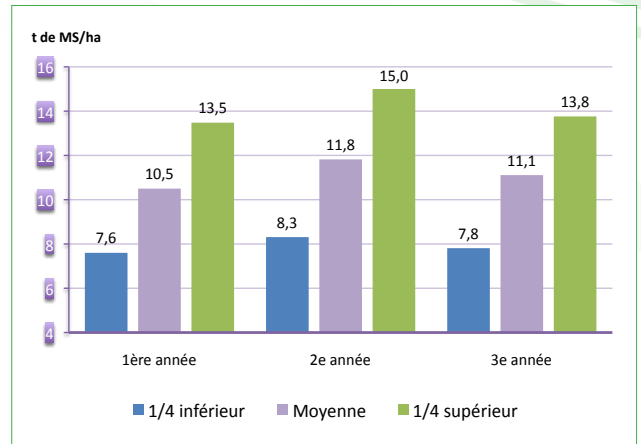
La production 2015

La production moyenne toutes années confondues pour les parcelles enquêtées s'élève à 11,1 tonnes de matière sèche (MS) par hectare. Les écarts de production entre parcelles sont très importants avec un différentiel de 4,7 tonnes de matière sèche en première année, 6,7 tonnes en deuxième année et 6,0 tonnes en troisième année entre le quart supérieur des rendements et le quart inférieur. Ces écarts semblent amplifiés en 2015 du fait du déficit hydrique important sur certains types de sols, notamment sur graveluche.

Évolution des rendements

2015 est pour l'ensemble des luzernières une année de faible production au même niveau que l'année 2012. Seules les parcelles situées sur un sol de craie franche ont bénéficié d'une bonne remontée hydrique, sauvagardant leur potentiel agronomique.

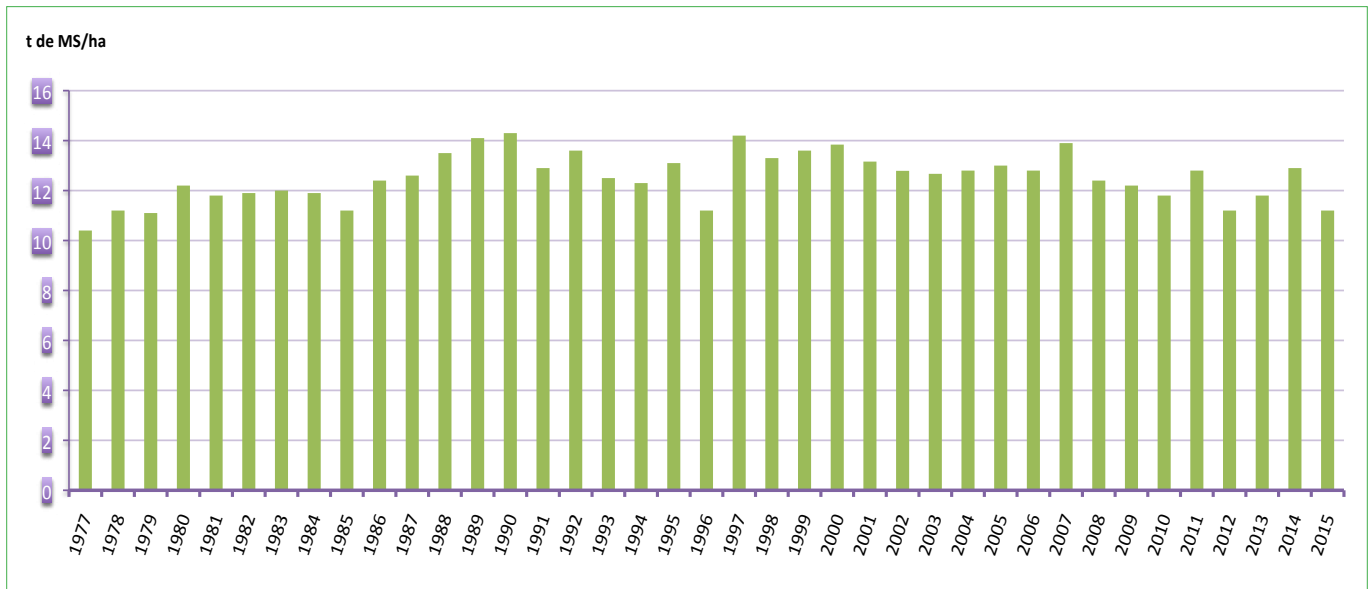
Graphique 3 :
Rendement par quartile* en fonction de l'année d'exploitation (t de ms/ha)



*un quartile correspond à 25% de l'échantillon concerné.

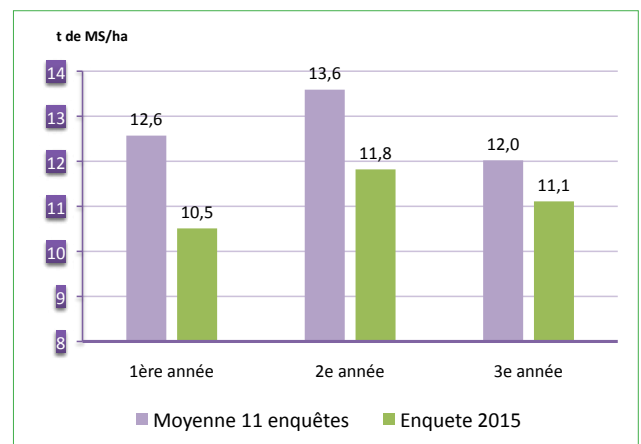
Graphique 4 :

Rendements moyens annuels des luzernes depuis 1977 en Champagne-Ardenne



Graphique 5 :

Rendement suivant l'année de production (A1, A2, A3)



La production par année d'exploitation

La production de l'ensemble des luzernes est pénalisée par les conditions climatiques (manque de température au printemps et sécheresse estivale).

Paradoxalement, les premières années qui ont bénéficié d'excellentes conditions d'implantation en 2014 sont les plus pénalisées en 2015 du fait d'un enracinement insuffisant pour assurer une bonne alimentation en eau. (cf. graphique 5)

Les troisièmes années ont moins souffert, probablement en raison d'un enracinement plus profond.

■ VARIÉTÉS

Ensemencements 2014

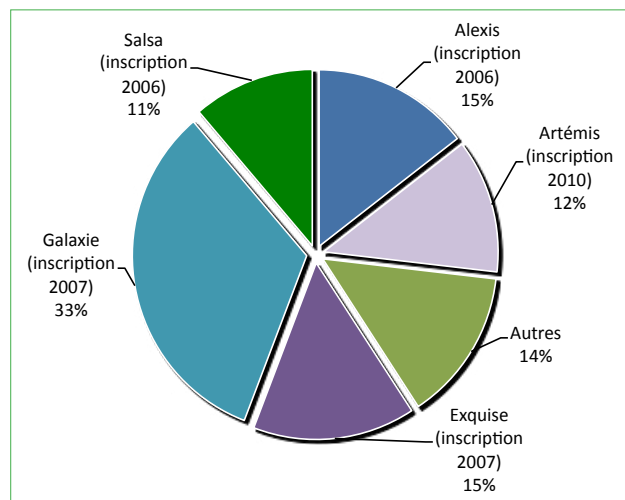
Depuis la dernière enquête, la variété Galaxie à 33% voit son pourcentage d'ensemencement s'éroder tout en gardant le pourcentage le plus élevé.

Alexis progresse de 9 à 15% et nous notons l'arrivée d'Artémis à 12%.

Exquise se maintient à son niveau d'il y a 2 ans alors que Salsa passe de 14 à 11%.

Les autres variétés ne dépassant pas 3% des ensemencements et sont regroupées dans la catégorie « Autres ».

Graphique 6 :
Principales variétés ensemencées en 2014
(% des surfaces, n = 245 parcelles)



Rendement par variété

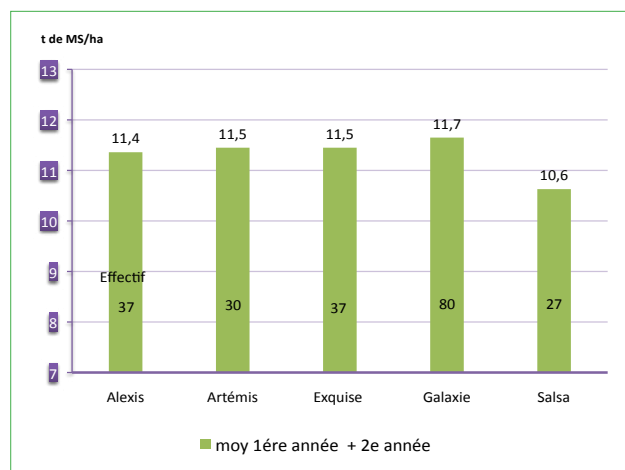
Pour les variétés les plus représentées, le graphique 7 indique la moyenne des rendements sur les luzernes en 1^{ère} et 2^{ème} année d'exploitation. L'écart entre les 4 variétés les plus ensemencées n'est pas significatif. Le rendement de la variété Salsa inscrite en 2006 est en baisse par rapport à la dernière enquête.

Variétés 2015

Huit nouvelles variétés ont été inscrites depuis en 2014 et 2015 :

Bardine 2014 ; Etincelle 2014 ; Fanfare 2015 ; Idylle 2015 ; Mezzo 2015 ; Milky Max 2015 ; RGT Fidelle 2015 ; Sibémol 2015.

Graphique 7 :
Répartition des rendements selon la variété



Coop de France Déshydratation, l'Union Française des Semenciers et l'INRA expérimentent au champ les variétés commercialisées pour la déshydratation.

Consultez les résultats sur : <http://culture-luzerne.org>, rubrique variétés de luzerne (fichier pdf)

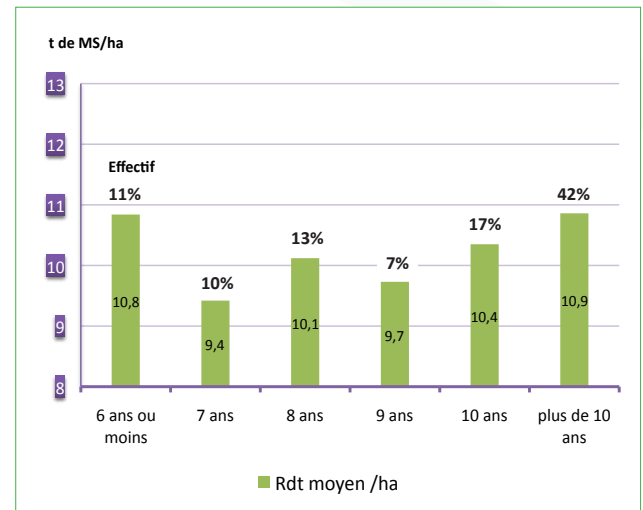
■ CONDITIONS DE SEMIS

Intervalle entre 2 luzernes et rendement 1^{ère} année

L'intervalle entre 2 luzernes se situe majoritairement à 10 ans ou plus. Il est difficile d'établir un lien direct entre rendement et fréquence du retour de la luzerne dans la parcelle.

L'allongement de l'intervalle entre deux luzernes permet en théorie de limiter l'intensité des attaques parasitaires ou leur extension dans la parcelle (nématodes *ditylenchus dipsaci* et rhizoctone violet).

Graphique 8 :
Rendement en 1^{ère} année et intervalle entre 2 luzernes



Précédent et période de semis

Le semis sur sol nu au printemps

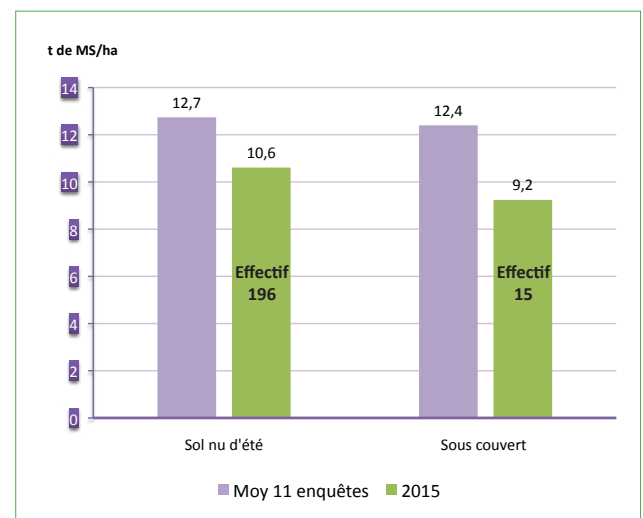
Ce semis est insuffisamment représenté dans l'enquête pour pouvoir en interpréter les résultats. En Champagne-Ardenne cette pratique est peu répandue du fait d'un faible niveau de production l'année du semis.

Le semis sous couvert au printemps

En année 1, la moyenne des rendements est régulièrement supérieure pour un semis derrière escourgeon par rapport à un semis sous couvert bien que l'écart soit faible. Le semis sous couvert est peu représenté principalement par les couverts d'orge de printemps (cf. graphique 9).

Depuis 3 ans, les semis sous couvert comme les semis directs présentent des attaques de campagnols des champs plus précoces et plus intenses que derrière labour.

Graphique 9 :
Rendement 1^{ère} année selon le type de semis



Le semis d'été

En Champagne-Ardenne, l'escourgeon reste le précédent idéal de la luzerne.

Seuls 13% des parcelles sont ensemencées derrière orge de printemps ou blé (cf. graphique 10).

Les semis derrière escourgeon produisent plus en année 1 que les semis derrière orge de printemps ou blé (cf. graphique 11). Ceci s'explique par une période d'installation plus longue pour la luzerne avant l'hiver, donc une possibilité d'avoir un meilleur développement racinaire permettant une meilleure production en 1^{ère} année.

Cette règle établie pourrait être démentie en 2015 du fait des conditions de sécheresse avec des semis de début juillet levés de manière hétérogène au 15 août lors des premières précipitations.

Un semis trop tardif en terre nue d'été ne fait pas mieux qu'un semis de printemps en sol nu.

Dose de semis

Rendement par variété

50% des parcelles sont ensemencées à 25 kg/ha ou moins (cf. graphique 12).

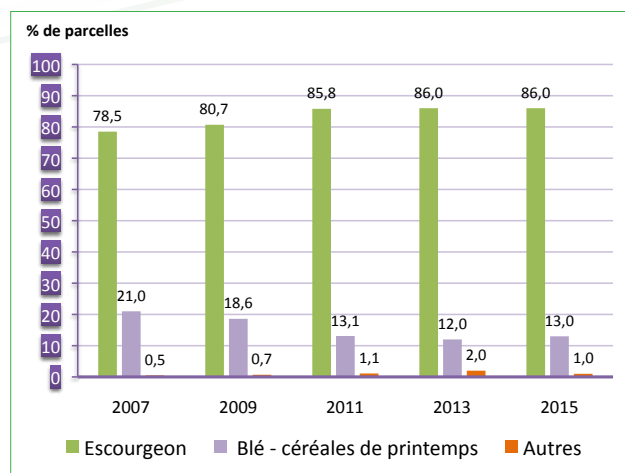
La majoration de cette dose n'apporte aucun supplément de rendement.

Il est donc inutile de dépasser la dose de 25 kg/ha.

Rappel : les études réalisées par l'INRA montrent que suite à un semis entre 20 et 35 kg, la population de luzerne se régule naturellement pour atteindre une population identique au stade 60 cm de la plante.

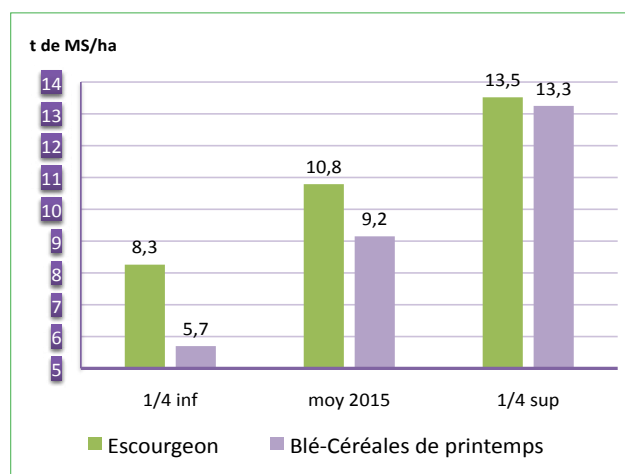
Graphique 10 :

Évolution des types de précédents en semis d'été en sol de craie



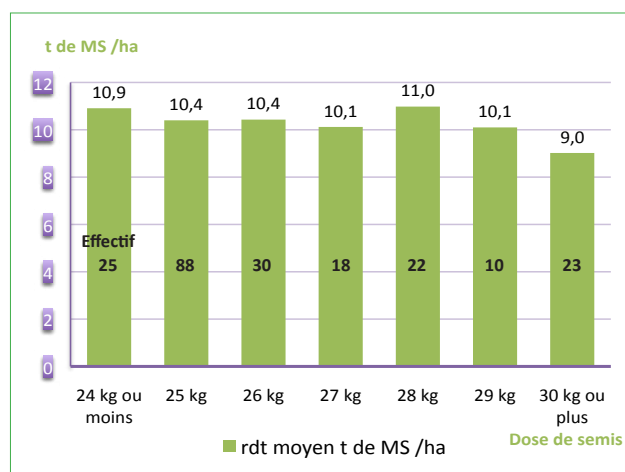
Graphique 11 :

Rendement 1^{ère} année d'un semis d'été en fonction du précédent



Graphique 12 :

Rendement 1^{ère} année d'un semis d'été en fonction de la dose de semis



FUMURE

Évolution des apports moyens de potasse en année 1 et année 2

Le graphique 13 nous montre une inflexion dans les pratiques d'apport de potasse sur luzerne depuis 2013. Après la période 2007-2013 où les doses épandues s'étaient fortement réduites, nous retrouvons des niveaux d'apport plus conformes aux besoins de la luzerne.

Potasse, forme d'apport et rendement

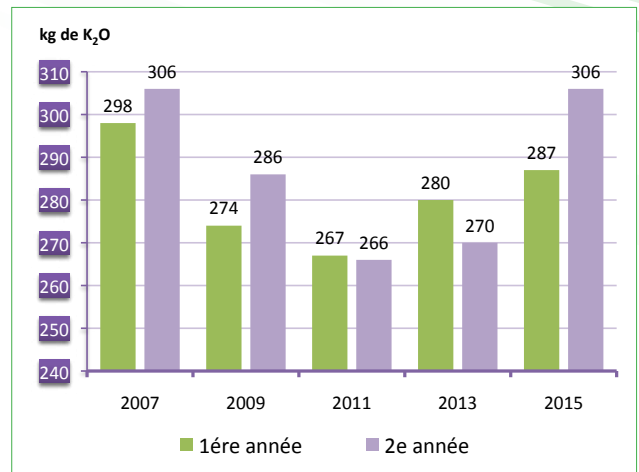
La forme d'apport majoritaire de la potasse reste le chlorure de potasse (80%).

Le sulfate de potasse ne concerne que 11% des parcelles. Son intérêt réside dans l'apport conjugué du soufre nécessaire à la luzerne, nécessité démontrée dans l'essai de COOP de France Déshydratation réalisé en 2015. La principale limite de la forme sulfate en est son coût.

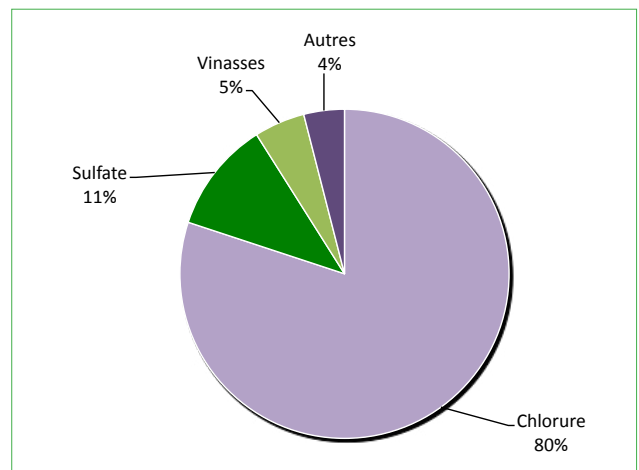
Dans cette enquête comme dans la précédente, il n'est pas possible d'établir un lien entre le rendement et la forme d'engrais potassique apporté (cf. graphique 15).

L'apport de chlorure de potasse est complété de façon indirecte en soufre par l'apport de sulfate de magnésie sauf dans les parcelles où la teneur en magnésie est trop importante.

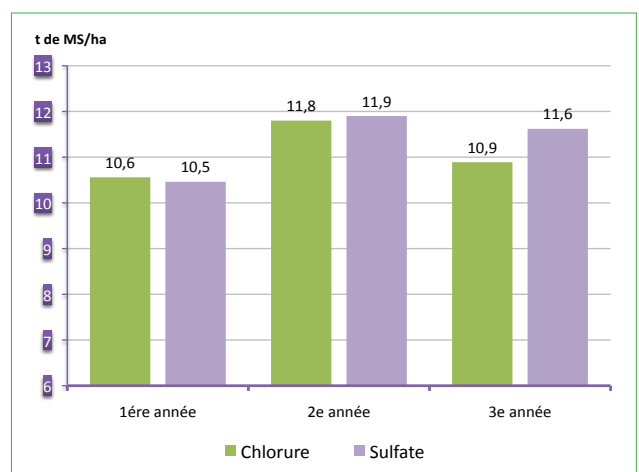
Graphique 13 :
Évolution des apports moyens de potasse en année 1 et année 2



Graphique 14 :
Répartition moyenne des formes d'apport potassique en année 1



Graphique 15 :
Rendement par année suivant la forme d'engrais potassique



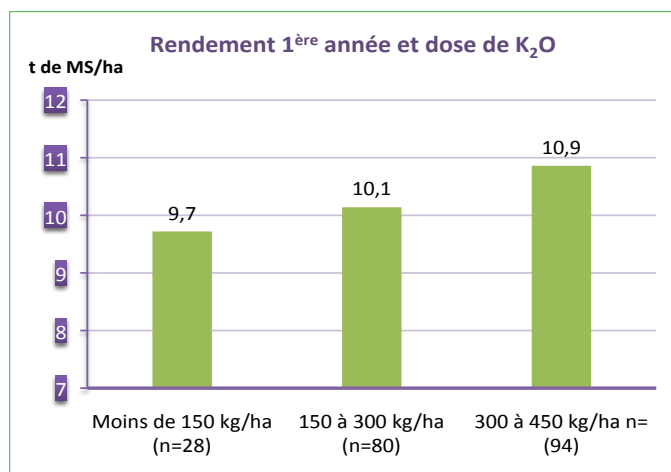
Évolution du rendement suivant l'apport de potasse

La potasse reste un élément majeur pour l'alimentation de la luzerne et son bon développement.

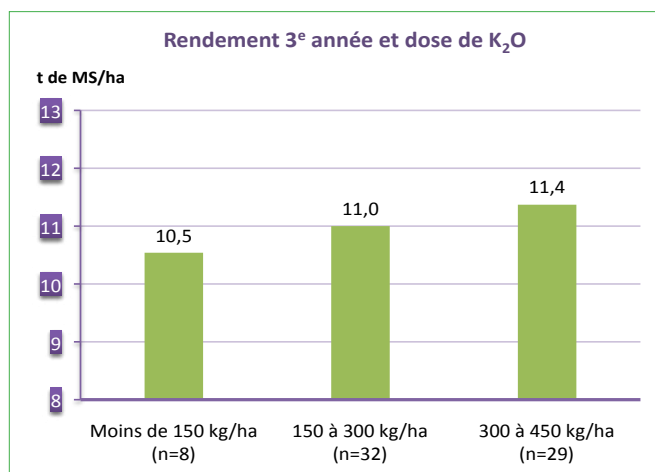
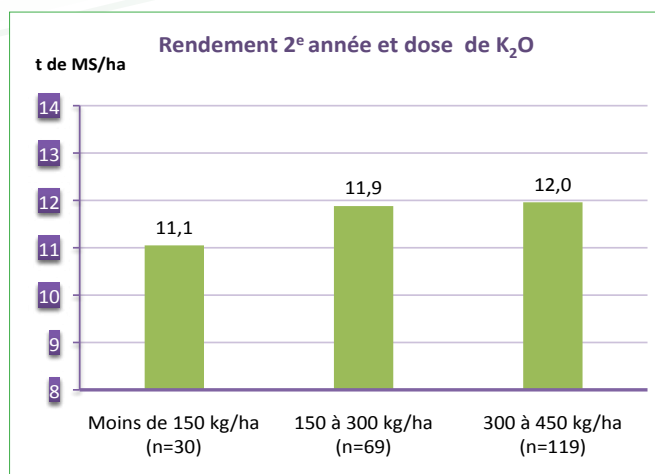
L'expérimentation 2015 a démontré que sur un sol bien pourvu en potasse, en première année d'exploitation, la plante répond à un apport dès 100 unités dès la première coupe, tendanciellement confirmé sur le rendement total.

Cette réponse de la luzerne à la potasse est visible pour chaque année de production y compris pour les 3^e années de production (cf. graphiques 16).

Pour 1 tonne de matière sèche produite, la luzerne exporte 30 kg de K₂O.



Graphiques 16 :
Rendement par année en fonction de la dose de K₂O



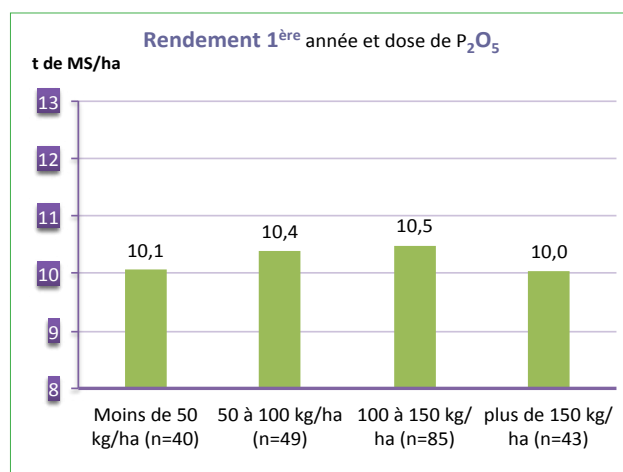
Evolution du rendement suivant l'apport d'acide phosphorique

En analysant les données issues de l'enquête, y compris les apports réalisés sur le précédent de la luzerne, il est difficile d'apporter une conclusion sur les apports d'acide phosphorique (cf. graphiques 17).

Pour la 1^{ère} année, les différents apports ne semblent pas influencer le rendement.

Les parcelles qui ne reçoivent aucun apport en P₂O₅ en année 1 n'en reçoivent également aucun en année 2 et année 3.

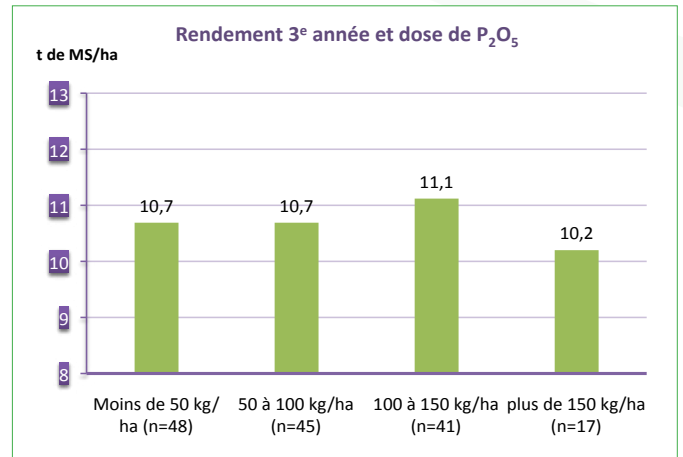
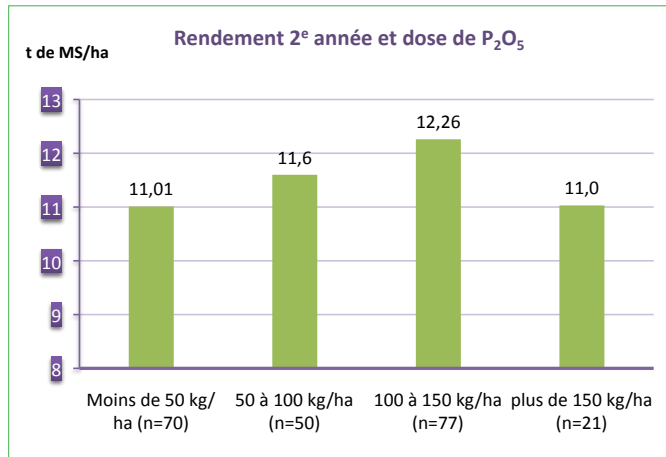
Graphiques 17 :
Rendement par année en fonction de la dose de P₂O₅



Pour le rendement 2^e année, 86 parcelles composent la première classe, 53 la deuxième, 78 la troisième et 22 la quatrième. On remarque sur ce graphique un effet de l'acide phosphorique jusqu'à un apport de 150 kg/ha.

Par contre en année 3, nous ne constatons aucun effet de la modulation des apports.

Pour 1 tonne de matière sèche produite, la luzerne exporte 6 kg de P₂O₅.



Graphiques 18 :

Rendement par année en fonction de la dose de MgO

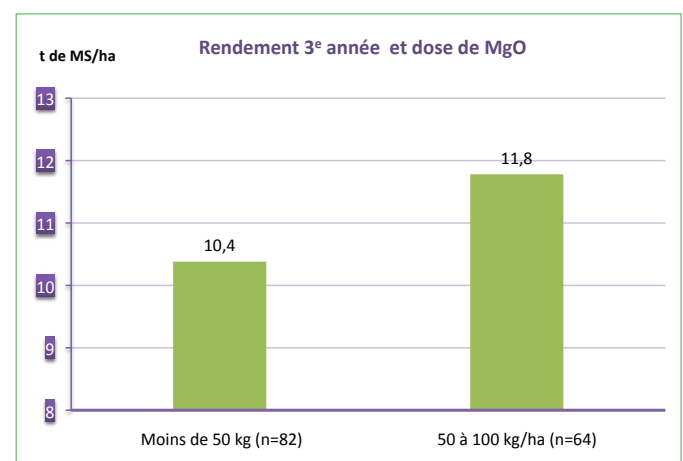
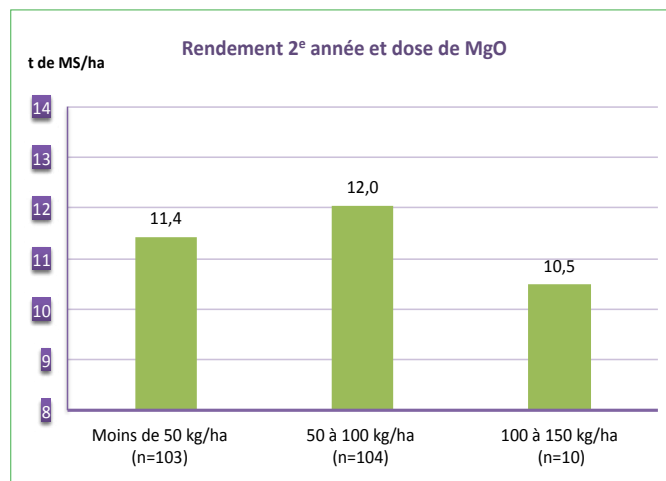
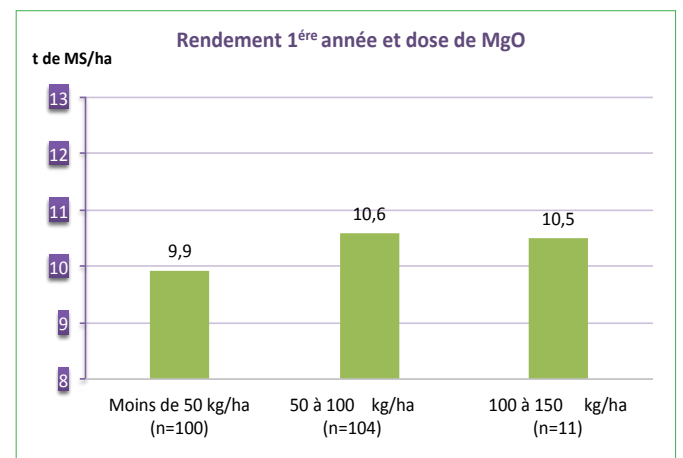
Evolution du rendement suivant l'apport de magnésie

L'effet du sulfate de magnésie peut être dû à l'élément magnésium mais également à l'élément soufre.

Il a été démontré que l'apport annuel de 200 kg de sulfate de magnésie MgSO₄ (soit 50 unités de magnésie MgO) suffit à apporter la dose de soufre (SO₃) nécessaire à la luzerne soit 100 unités.

En dehors des parcelles où la teneur en magnésium est très élevée, l'apport annuel de sulfate de magnésie permet d'assurer le rapport K₂O échangeable / MgO échangeable voisin de 2.

Pour 1 tonne de matière sèche produite, la luzerne exporte un peu plus de 3 kg de MgO.



■ TRAVAIL DU SOL

Implantation

Semis direct à la hausse

La pratique du labour est en baisse constante pour l'implantation des luzernes. 42% des parcelles sont implantées sur labour. Le semis simplifié représente 36% des semis alors que le semis direct progresse (cf. graphique 19).

Ce graphique 19 cache des évolutions contrastées visibles au graphique 33 avec une baisse du semis direct sur APM, CAPDEA, et SUNDESHY alors que la hausse de cette pratique est importante sur LUZEAL.

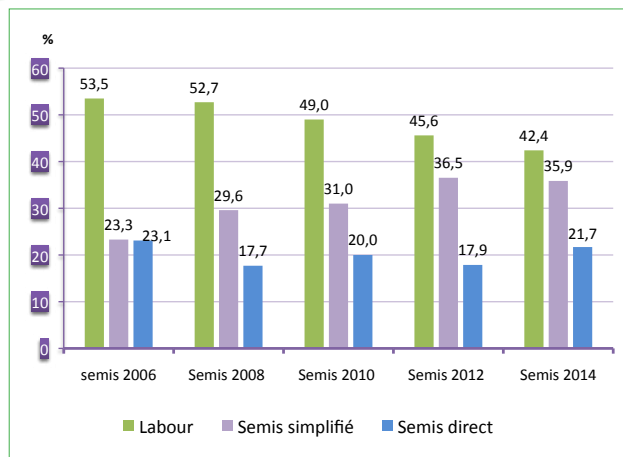
Bien que la pratique du labour soit en baisse constante, les meilleurs rendements en 1^{ère} année sont à nouveau obtenus en labour.

Pour la récolte 2015, le semis simplifié perd 4% et le semis direct perd 13% sur les rendements obtenus derrière labour.

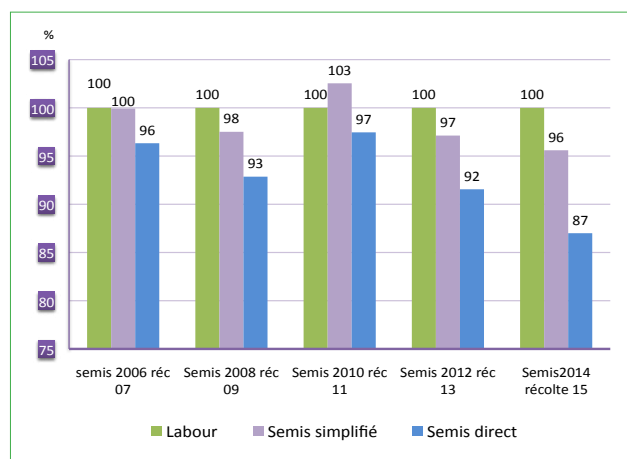
Depuis l'origine des enquêtes, le semis direct est en moyenne toujours inférieur au labour et au semis simplifié en termes de productivité.

Le non travail du sol et dans une moindre mesure le travail simplifié favoriseraient aussi le maintien des populations de campagnols.

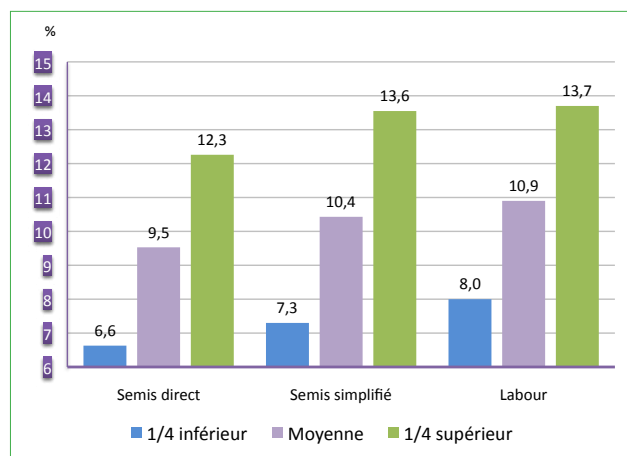
Graphique 19 :
Évolution des différents modes de travail du sol



Graphique 20 :
Mode de semis d'été et rendement 1^{ère} année en % du labour



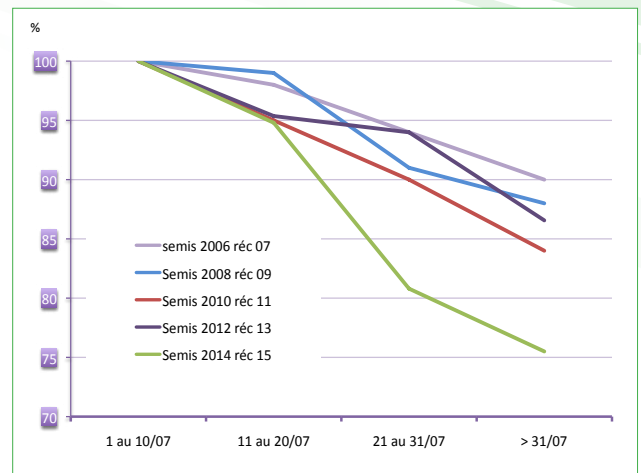
Graphique 21 :
Rendement 2015 par quartile suivant la technique de travail du sol



Semis tardifs encore plus perdants en 2014

En 2014, les jeunes semis précoces ont profité d'un été très favorable à l'implantation des luzernes. Ceci amplifie donc la baisse de productivité des semis tardifs en première année de production. Pour mémoire, en 2014, certains jeunes semis ont fait l'objet d'une coupe à l'automne.

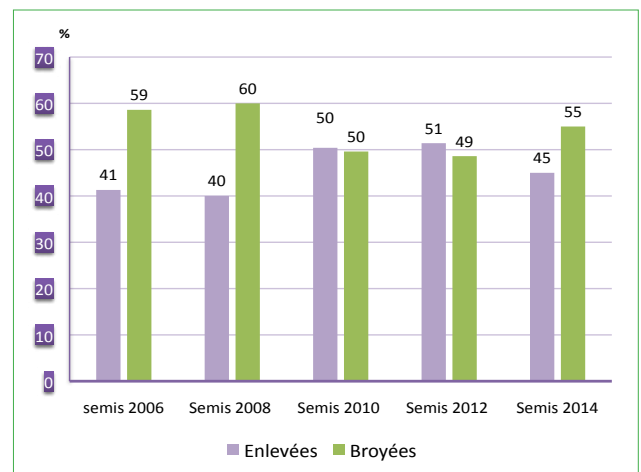
Graphique 22 :
Évolution du rendement 1^{ère} année suivant la date de semis



Devenir des pailles en semis d'été

L'enlèvement des pailles avant l'implantation de la luzerne est une pratique en régression actuellement.

Graphique 23 :
Devenir des pailles en sol nu d'été

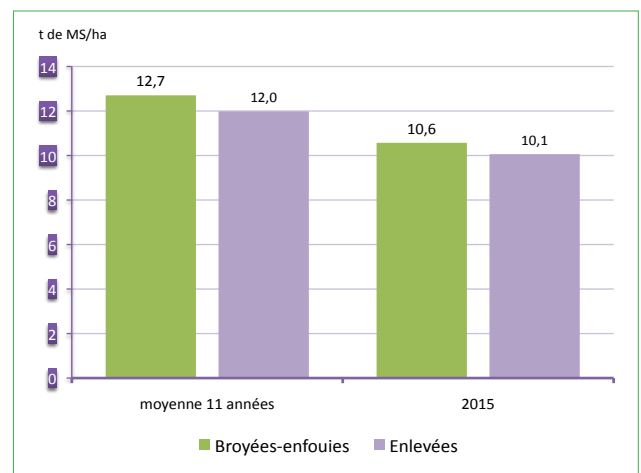


Toutes les enquêtes montrent une baisse du potentiel derrière pailles enlevées (cf. graphique 24).

Rappel : l'enlèvement des pailles entraîne un retard dans la date de semis, conséquence du temps nécessaire au retrait des pailles.

Ce retard peut jouer suivant les années sur une perte d'humidité du sol mais également sur la réduction du nombre de jours disponibles à un bon développement de la plante avant l'hiver.

Graphique 24 :
Rendement en 1^{ère} année en fonction du devenir des pailles



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Désherbage de post-levée

En 2014, le nombre de parcelles non désherbées en post levée atteint 15%. La concurrence de certaines adventices (repousses d'orge ou colza...) est très nuisible aux jeunes luzernes. Pour d'autres adventices (matricaires...) en dehors de cette période, il n'existe pas de produits véritablement efficaces pour les détruire d'où l'importance de ne pas négliger cette intervention.

Les anti-dicotylédones de post-levée

En post levée, la pratique la plus courante est l'association de produits.

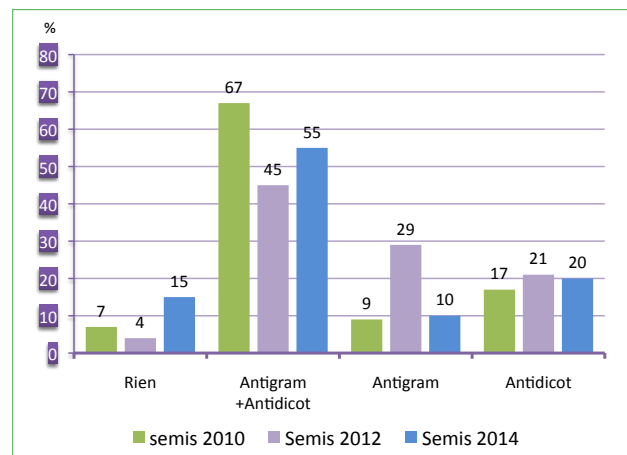
L'association Embutone RL400 + Basagran SG (ou Adagio SG) est l'association prédominante qui permet à la fois la lutte contre les matricaires, capselles et repousses de colza. Notons l'arrivée du Corum en désherbage de post levée.

Le pourcentage de satisfaction correspond à l'appréciation de bonne efficacité exprimée par l'agriculteur.

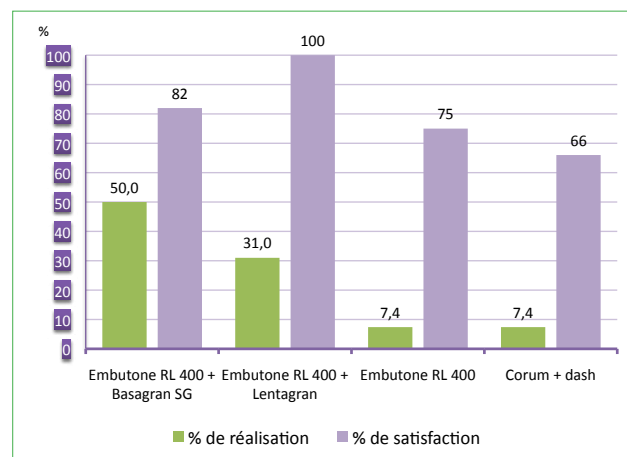
Désherbage et productivité

La concurrence de certaines adventices (repousses de colzas, forte population de vulpins, repousses de céréales) nuit à la productivité de la luzerne. La lutte contre les adventices doit être mise en œuvre au stade jeune des adventices

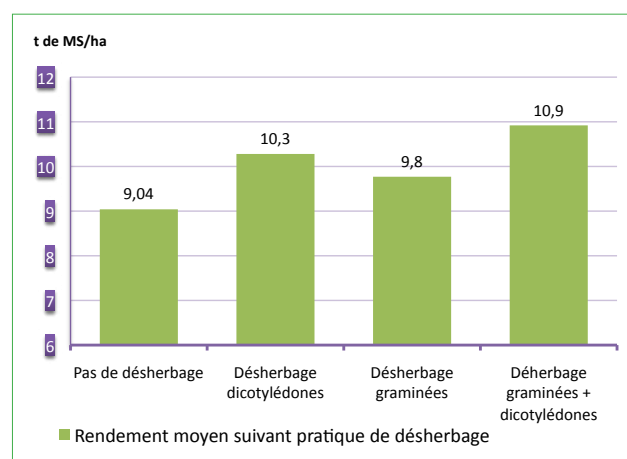
Graphique 25 :
Désherbage de post-levée



Graphique 26 :
% de satisfaction des désherbages anti dicotylédones de post levée



Graphique 27 :
Conséquences du désherbage de post levée sur le rendement 1^{ère} année



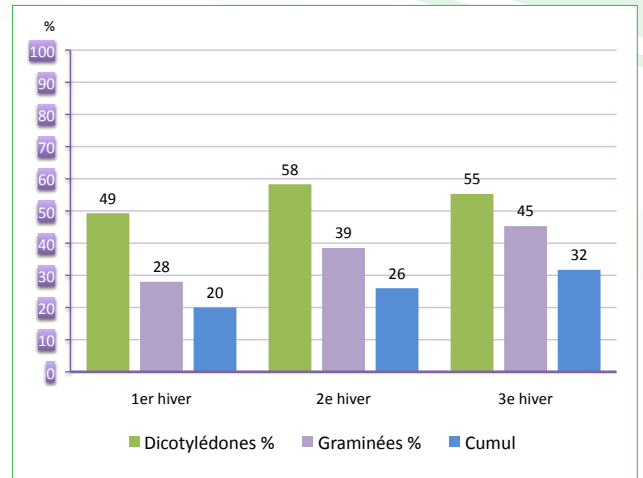
Le désherbage d'hiver

En dehors des parcelles non désherbées chimiquement car menées en agriculture biologique, une parcelle de luzerne est toujours désherbée, soit en post levée, soit au premier hiver.

50% des parcelles sont désherbées aux 2 périodes, 34% des parcelles sont désherbées en post levée mais pas au premier hiver. Enfin, 17% des parcelles ne sont pas désherbées à l'implantation mais le sont au premier hiver.

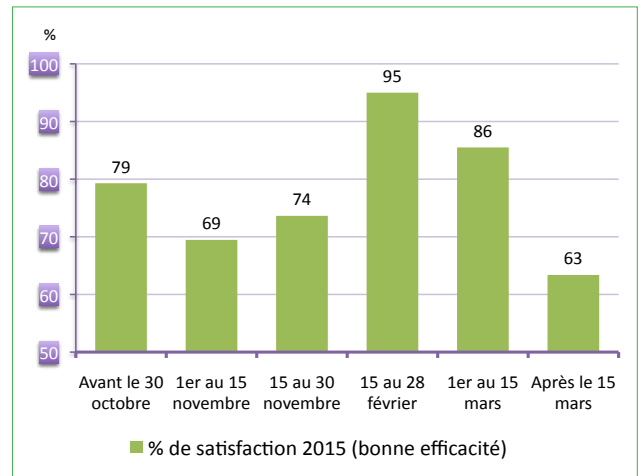
De ces chiffres, il faut noter l'importance du désherbage en post levée pour la réussite de l'implantation, alors que le désherbage d'hiver facilite l'obtention d'une parcelle plus commercialisable, favorisant également sa pérennité. Pour rappel, la présence de luzerne dans la rotation et les produits anti-graminées disponibles pour le désherbage permettent une lutte contre certaines adventices (vulpin, brome...) difficile à mettre en œuvre sur d'autres cultures.

Graphique 28 :
Pratiques de désherbage en hiver (A1, A2, A3)



Le Nirvana S semble présenter de meilleures efficacités à la reprise de végétation (avant le 15 mars) que sur le mois de novembre. (Cf. graphique 29).

Graphique 29 :
% de satisfaction de l'anti-dicotylédones d'hiver (Nirvana S)

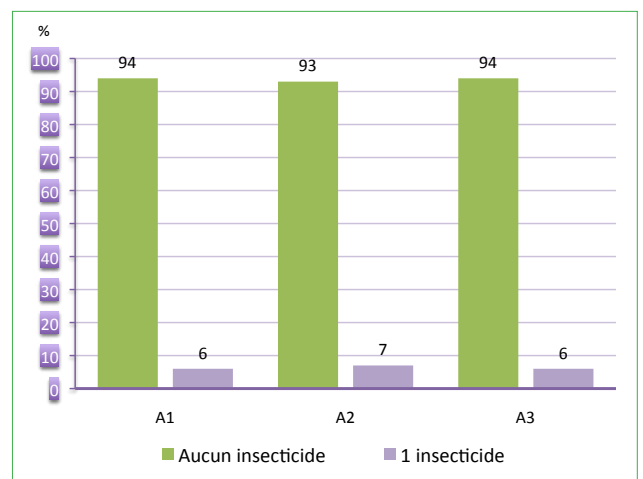


Insecticide sur luzerne en année d'exploitation

Les applications d'insecticides sur luzerne que ce soit en phase d'implantation ou en exploitation restent minimales.

Il est cependant nécessaire de surveiller vos parcelles à la levée, surtout les jeunes semis en bordure de champs de pois ou de luzerne, avec des préparations ou semis laissant des résidus de pailles en superficies (risque sitones). De même une surveillance est à mener dans des périodes froides après la première coupe (risque sitones, apions, larves de phytonomes).

Graphique 30 :
Recours aux insecticides par année d'exploitation



■ SPÉCIFICITÉS PAR RÉGION

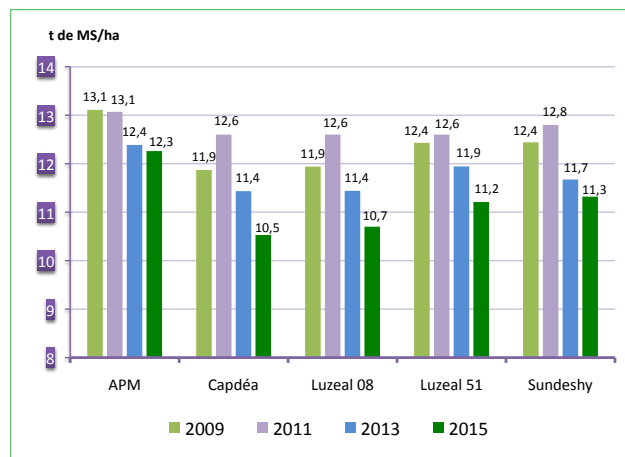
La production par coopérative sur 4 enquêtes (2009, 2011, 2013, 2015)

La production sur le secteur d'APM Déshy reste la plus élevée et la plus régulière sur les 4 enquêtes (cf. graphique 31).

La plaine de Sundéshy et de Luzéal pour sa zone Marne ont en 2015 des niveaux de production similaires.

Le niveau de production des zones Luzéal Ardennes et Capdéa dans l'Aube sont en retraits des autres plaines, en raison d'une plus grande hétérogénéité des sols (plus faible part de surfaces en terres de craie).

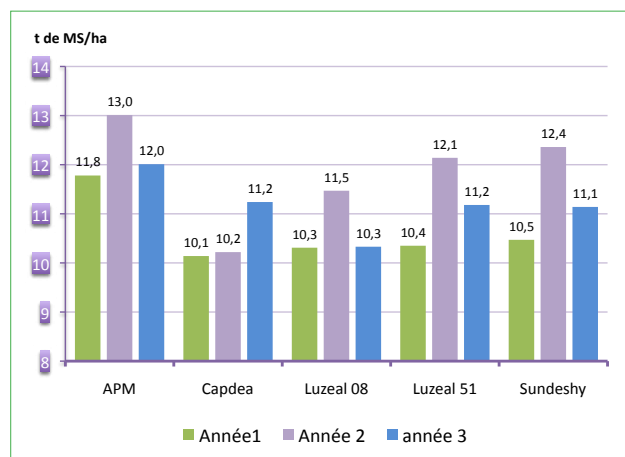
Graphique 31 :
Évolution de la production par région sur les 4 dernières enquêtes



La production par année d'exploitation (A1, A2, A3) par région

Alors qu'elles étaient bien implantées, les premières années en 2015 sont moins productives qu'attendues. La sécheresse de fin de printemps et d'été 2015 a pénalisé les premières années, moins enracinées que des luzernes plus âgées.

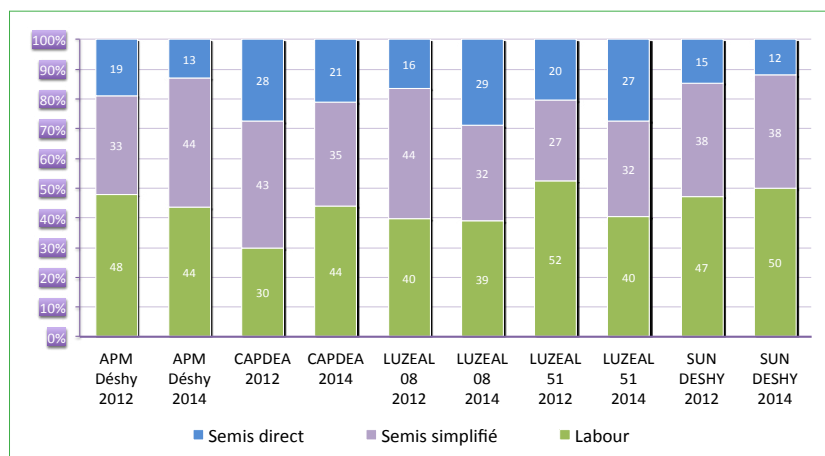
Graphique 32 :
Évolution de la production par région par année d'exploitation



Mode de semis par région

Concernant le semis de 2014, (cf. graphique 33) nous constatons un recul des semis directs dans toutes les coopératives alors que cette pratique est en nette augmentation sur le secteur de Luzéal. Beaucoup d'agriculteurs qui passent en technique de semis direct le font réaliser par entreprise.

Graphique 33 :
Répartition par région des pratiques de travail du sol



ASPECTS ÉCONOMIQUES

Les charges proportionnelles

Sur ces trois graphiques, les parcelles sont présentées en fonction de leurs charges proportionnelles.

En année 1 (cf. graphique 34), la classe 601-800 € concerne 55% des exploitations, 22% pour la classe 401-600 € et 15% pour la classe supérieure à 800 €. Le poste fumure est celui qui crée le plus d'écart entre les exploitations.

La semence représente en moyenne 180 €/ha en hausse de 10 € depuis l'enquête 2013.

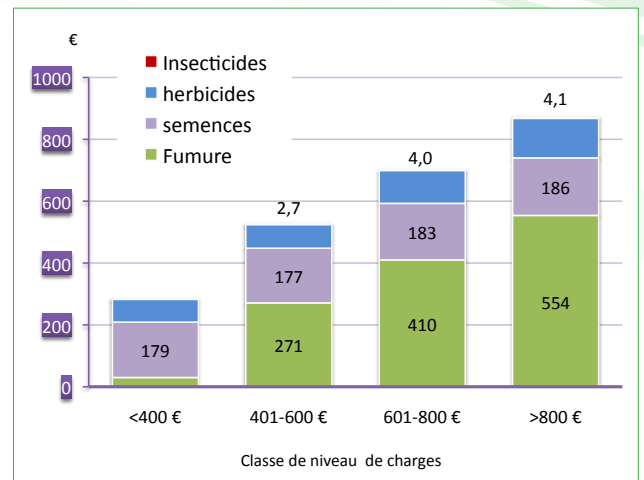
Le poste herbicide est en forte hausse en moyenne à 375 € mais avec des écarts conséquents allant de 30 à plus de 550 €.

Les prix des engrais retenus sont : P en légère baisse à 1,02 €/kg, contre 1.07 €/kg en 2013, K en hausse à 0,75 €/kg contre 0,69 €/kg et Mg en hausse à 1.12 € contre 1 €/kg).

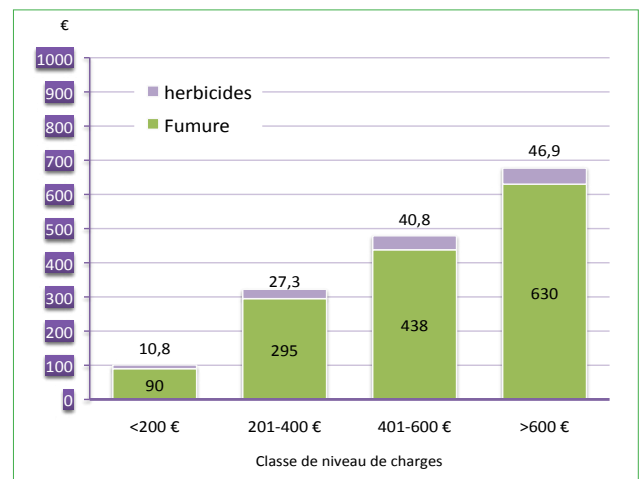
En deuxième année, 40% des parcelles se situent dans la classe de charge de 201 à 400 € et 46% dans la classe 401 à 600 € (cf. graphique 35).

En Année 3, 39% des parcelles se situent dans la classe de charge de 201 à 400 € et 47% dans la classe 401 à 600 € (cf. graphique 36).

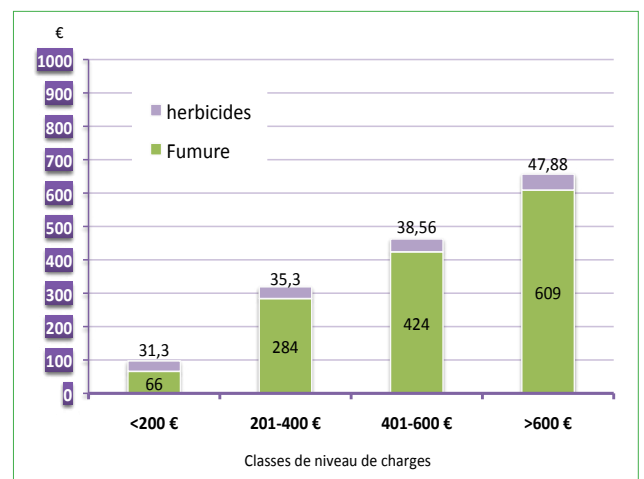
Graphique 34 :
Répartition des charges proportionnelles en année 1 par poste et classe



Graphique 35 :
Répartition des charges proportionnelles en année 2 par poste et classe



Graphique 36 :
Répartition des charges proportionnelles en année 3 par poste et classe



La marge brute : hypothèse de rémunération retenue 77 €/t de ms (non comprise l'aide du plan protéines*)

Le graphique 37 présente en fonction du rendement en année 2 la marge obtenue par année de production. (Les rendements en année 1 et année 3 sont recalculés à partir du graphique 5 : rendement moyen sur 10 ans suivant l'année de production).

Le poste semence a été réparti dans ce cas, à part égale, sur les 3 années de production.

Faut-il garder une luzerne sur 2 années de production ou sur 3 années ?

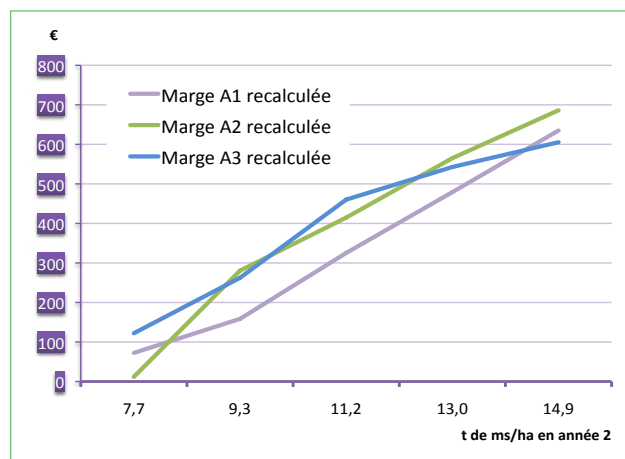
Toujours en fonction du rendement en 2^{ème} année, le graphique 38 nous montre que la marge moyenne sur 3 années d'exploitation est légèrement supérieure à la marge moyenne sur 2 années d'exploitation.

En fonction du rendement 2^{ème} année, la différence évolue entre 11 et 60 € de l'hectare avec un intérêt dès lors que le rendement de 2^{ème} année est faible.

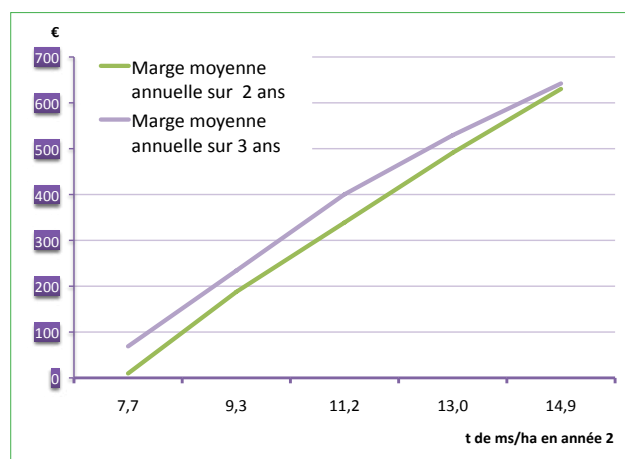
Attention, l'intérêt économique du maintien d'une 2^{ème} année en 3^{ème} année peut être remis en cause par l'état sanitaire de la luzernière (présence de ronds de nématodes ou de rhizoctone violet)

S'arrêter à une simple marge brute est insuffisant, il faut dans un système déshydratation prendre en compte le peu de temps de travaux sur la luzerne, temps disponible pour d'autres cultures, mais également une dilution des charges de structure sans oublier les autres intérêts (agronomiques, environnementaux...).

Graphique 37 :
Marge brute par année en fonction du rendement en année 2



Graphique 38 :
Comparaison de marge brute suivant l'exploitation sur 2 ou 3 années



* L'aide du plan protéines sera d'environ 150€/ha en 2015, avant modulation.

■ EN CONCLUSION ET À RETENIR

En Champagne-Ardenne, les luzernes les plus productives dès la première année sont semées derrière l'escourgeon.

Le semis doit intervenir le plus rapidement possible derrière la moisson de cette céréale.

Labour ou semis simplifié assurent les meilleures implantations.

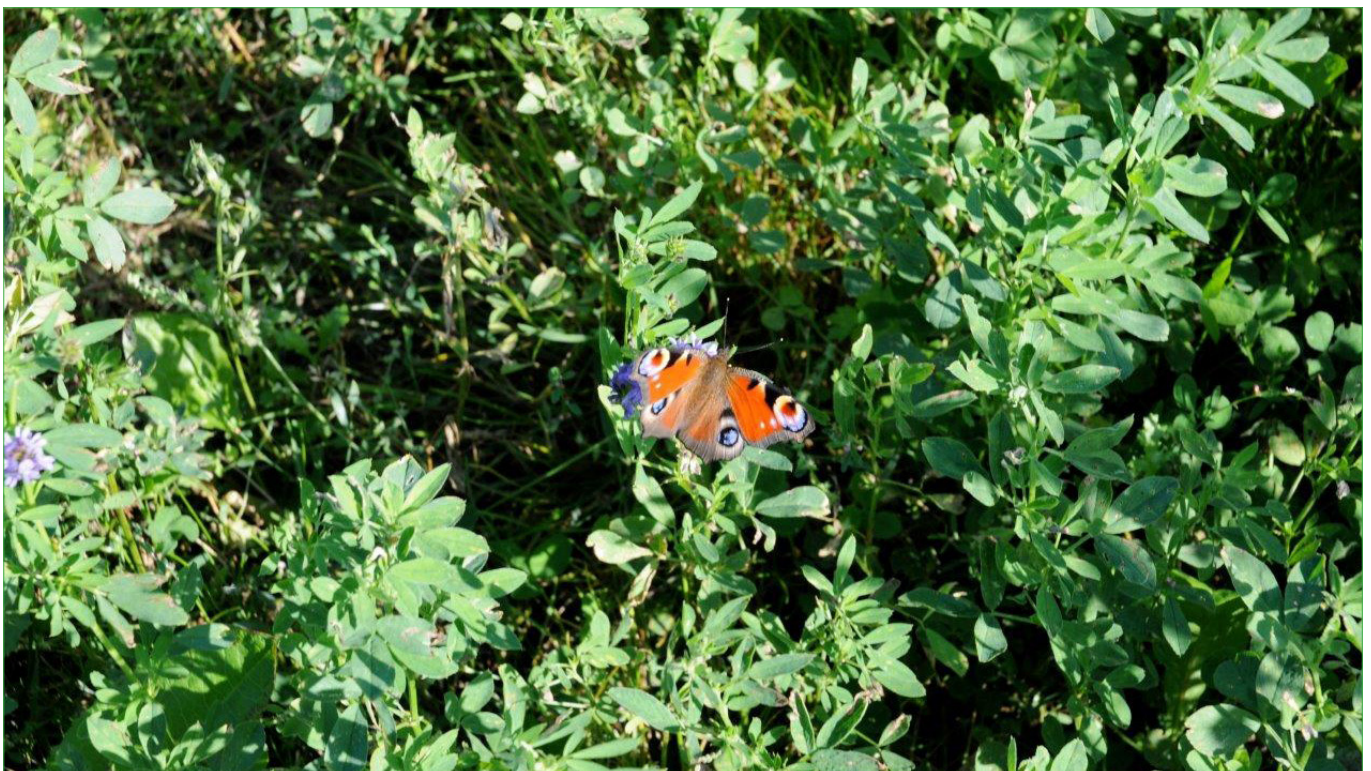
Le désherbage de post levée garantit la sauvegarde et le bon développement des plantules de luzerne.

Les pratiques de fumure redeviennent en adéquation avec les besoins de la plante.

L'expérimentation montre qu'il est nécessaire de tenir compte de l'élément soufre et des besoins de la luzerne en cet élément.

En matière de parasitisme, la surveillance est toujours de rigueur.

Depuis deux années nous constatons un retour des attaques de nématodes dans certaines parcelles. Le choix variétal reste un moyen de lutte important contre ce parasite. La prolongation d'une luzerne en 3^e année doit tenir compte de la présence du parasite à l'automne précédent.



■ NOTE DE CONJONCTURE

La bonne qualité de la récolte 2015 aura permis de référencer à nouveau des qualités qui avaient presque disparu depuis 3 campagnes.

Les luzernes 23% et les luzernes 18% de protéines (plus proches de 19% que de 18%) ont permis de retrouver nos marchés historiques.

Les consommations françaises de luzerne sont reparties à la hausse, tant en pellets qu'en balles. La réduction très sensible des reports, contrairement à la campagne passée, a permis à la filière d'engager des contrats nouvelle campagne à des prix sensiblement plus élevés que ceux de la campagne précédente, et ce dans un contexte protéine fortement baissier.

Les difficultés financières des filières lait, se traduisent par des réductions de fabrication d'aliments vaches laitières, qui sont très sensibles depuis le 1^{er} janvier 2016 (-15% janvier/avril 2016 par rapport à janvier/avril 2015).

Aucune éclaircie ne se dessine sur le prix du lait dans les 6 prochains mois et les gouvernements sont ainsi amenés à mettre en place des solutions financières d'accompagnement pour pallier au problème de trésorerie des éleveurs.

Le retard pris par les usines en démarrage de campagne, compte tenu des conditions climatiques désastreuses, réduisent nos stocks et ne nous permettent pas la mise à disposition de toutes les références produits.

■ NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Coop de France Déshydratation

43 rue Sedaine - CS 9111
75991 Paris Cedex 11
Tél. : 01 44 17 57 00
secretariat.deshydratation@coopdefrance.coop
www.luzernes.org



CDER

Mont Bernard
Route de Suippes - BP 511
51006 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. : 03 26 66 76 00
Fax : 03 26 66 76 01
direction@cder.fr
www.cder.fr



Chambre d'Agriculture de la Marne

Complexe agricole du Mont Bernard
Route de Suippes - CS 90525
51009 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. : 03 26 64 08 13
Fax : 03 26 64 95 00
accueil-chalons@marne.chambagri.fr
www.marne.chambagri.fr



www.culture-luzerne.org

Prix : 4 €